



RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de subventionnement 2011-2014

entre

la République et canton de Genève

département présidentiel
et département de l'instruction publique, de la culture et du sport

ci-après *le Canton*

la Ville de Genève

département de la culture et du sport
et département de la cohésion sociale et de la solidarité

ci-après *la Ville*

et l'association Sirocco

ci-après *Sirocco*

portant exclusivement sur le financement du

Festival Black Movie

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte de l'évaluation	3
1.2. Démarche	3
1.3. Remarque	3
2. EVALUATION	4
2.1. Correspondance entre le projet de Sirocco et le cadre politique de la Ville et du Canton	4
2.2. Relations entre les parties signataires	4
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents	4
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties	4
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	5
2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties	6
2.3.1. Réalisation des engagements de Sirocco	6
2.3.2. Réalisation des engagements des collectivités publiques	8
2.3.3. Bilans financiers et comptables	10
2.4. Réalisation des objectifs de Sirocco	11
3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	12
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD	14
ANNEXE 2 : TABLEAU COMPARANT LE PLAN FINANCIER, LES BUDGETS ET LES COMPTES	18
ANNEXE 3 : ANALYSE DES DONNÉES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES PAR LE BUREAU DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	19
ANNEXE 4 : ANNEXES DU TABLEAU DE BORD	20

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

Le 1^{er} décembre 2010, la Ville, le Canton et Sirocco ont signé une convention de subventionnement pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014.

Conformément à l'article 22 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les exercices 2011, 2012 et 2013, ainsi que sur les éléments déjà connus de l'année 2014.

1.2. Démarche

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants de la Ville, du Canton et de Sirocco. Ces représentants se sont réunis à trois reprises pour discuter du contenu du rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

1.3. Remarque

Le département de la sécurité, de la police et de l'environnement (DSPE), chargé de la politique de solidarité internationale, a été remplacé en 2012 par le département de la sécurité (DS). Depuis les élections de fin 2013, et selon une nouvelle répartition des tâches, c'est le département présidentiel (PRE) qui est chargé de la politique de solidarité internationale. Pour faciliter la lecture de ce rapport, il sera uniquement fait mention du département présidentiel (PRE).

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le projet de Sirocco et le cadre politique posé par la Ville et le Canton, les charges financières liées à la gestion de l'association, les engagements des parties ainsi que les réalisations de Sirocco. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet de Sirocco et le cadre politique de la Ville et du Canton

La convention confirme que le projet artistique et culturel du festival ainsi que sa mission d'information et de sensibilisation dans l'esprit de la solidarité internationale (article 5) sont en adéquation avec la politique culturelle et la politique en matière de coopération et développement des collectivités publiques (article 3), cette adéquation faisant l'objet d'une évaluation (annexe 4).

Atteint

Le projet artistique et culturel de Sirocco et sa mission d'information et de sensibilisation dans l'esprit de la solidarité internationale sont en adéquation avec la politique culturelle et la politique en matière de coopération et de développement des collectivités publiques. On observe en outre qu'au niveau quantitatif, plusieurs points dépassent largement les objectifs fixés dans la convention. Cet aspect est repris en détail au point 2.4.

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Dans les limites de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001 (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en œuvre de la présente convention (art. 20).

Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la présente convention.

Atteint

Les échanges d'informations ont été réguliers et transparents.

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

Les relations entre la Ville, le Canton et Sirocco ont été franches et ouvertes.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

<p>Chaque année, au plus tard à la fin du mois de septembre, Sirocco fournit à la Ville et au Canton :</p> <ul style="list-style-type: none">• ses états financiers ;• son rapport d'activités intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée. <p>Le rapport d'activités annuel prend la forme d'une auto-appréciation de l'exercice écoulé. Il met en relation les activités réalisées avec les objectifs initiaux et explique l'origine des éventuels écarts.</p> <p>Les comptes audités et le rapport des réviseurs seront remis à la Ville et au Canton au plus tard le 31 octobre.</p> <p>(art. 8)</p>	Atteint
--	---------

Tous les documents ont été remis dans les délais.

Dans la future convention, le délai de remise des documents sera fixé à fin août.

<p>Le 31 octobre 2013 au plus tard, Sirocco fournira à la Ville et au Canton un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2015-2018) (art. 7).</p>	Atteint
--	---------

Le plan financier a été envoyé dans les délais.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables de Sirocco, de la Ville et du Canton. Les engagements de Sirocco en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements de Sirocco

Sirocco s'engage à être la bénéficiaire directe de l'aide financière. Elle ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers. Atteint

Conformément à l'article 8 de la LIAF, Sirocco s'oblige à solliciter tout appui financier public et privé auquel elle peut prétendre. Ces appuis ne doivent toutefois pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville et du Canton (art. 6).

Pour la durée du festival, Sirocco loue les salles des Cinémas du Grütli et de Fonction : Cinéma, ce qui constitue une facturation et non une subvention versée à ces deux organismes.

Sirocco sollicite de nombreux sponsors, qui lui accordent principalement des rabais sur les factures ou des gratuités en échange de publicité.

Mentionner le soutien de la Ville et du Canton sur tout document promotionnel produit par Sirocco. Atteint

Le logo de la Ville et les armoiries du Canton doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (art. 9).

Sirocco mentionne le soutien de la Ville et du Canton sur tous les documents promotionnels du festival Black Movie.

Observer les lois, arrêtés du Conseil d'Etat, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10). Atteint

Sirocco respecte les prescriptions en matière de cotisations AVS et LPP.

Les collaborateurs et collaboratrices de Sirocco ne bénéficient pas d'une assurance perte de gain.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11). Atteint

Sirocco n'a pas d'organigramme, car cette association est très petite.

Chaque employé-e a un cahier des charges.

Les factures sont visées par la personne concernée puis payées par le comptable.

S'engager à : Atteint
adopter et appliquer un plan de classement pour les archives administratives ;
ne pas détruire les archives administratives susceptibles d'avoir une valeur archivistique durable ;
constituer les archives historiques ;

conserver les archives dans un lieu garantissant leur protection.

(art. 12)

Sirocco prend soin de ses archives mais n'a pas beaucoup de place pour stocker ses archives à la Maison des arts du Grütli. Si nécessaire, Sirocco prendra contact avec le Service des archives de la Ville.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement.

Atteint

Ne pas faire de publicité pour le tabac, l'alcool et les drogues.

Respecter les principes du développement durable.

(art. 13)

Sirocco ne fait pas de publicité pour le tabac, l'alcool et les drogues.

Pour l'organisation et la promotion du festival, Sirocco utilise beaucoup de supports papier. Une attention particulière devra être portée au recyclage de ces documents.

2.3.2. Réalisation des engagements des collectivités publiques

Sirocco est autonome quant aux choix de sa programmation artistique, dans le cadre des subventions qui lui sont allouées et en conformité avec l'annexe 1. Les collectivités publiques n'interviennent pas dans le choix de la programmation des films, des conférences et des autres activités proposées au public lors des éditions du festival (art. 14).

Atteint

La Ville et le Canton ne sont pas intervenus dans le choix de la programmation des films, des conférences et des autres activités proposées au public lors des éditions du festival.

La Ville, par l'intermédiaire du département de la culture et du sport, s'engage à verser une aide financière d'un montant total de 720'000 F pour les quatre ans, soit un montant annuel de 180'000 F.

Atteint

La Ville, par l'intermédiaire du département de la cohésion sociale et de la solidarité, s'engage à verser une aide financière d'un montant total de 60'000 F pour les quatre ans, soit un montant annuel de 15'000 F.

Le Canton, par l'intermédiaire du département de l'instruction publique, de la culture et du sport et du département présidentiel, s'engage à verser une aide financière annuelle selon la répartition suivante :

Année	DIP	PRE	Total Canton
2011	50'000	50'000	100'000
2012	60'000	60'000	120'000
2013	70'000	70'000	140'000
2014	70'000	70'000	140'000

(art. 15).

La Ville et le Canton ont versé les subventions conformément à la convention.

La Ville met gracieusement à la disposition de la direction du festival des bureaux sis dans la Maison des arts du Grütli. Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention séparée et constitue un prêt à usage au sens des articles 305 et suivants du Code des obligations. La valeur locative des locaux est estimée à 13'984 F par an (base 2010). Elle sera indexée chaque année en fonction des informations transmises par la Gérance immobilière municipale.

Atteint

Pour la durée du festival, la Ville met également à disposition les locaux communs du Grütli.

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement est indiquée par les collectivités publiques à Sirocco et doit figurer dans ses comptes.

(art. 16)

Conformément à la convention, la Ville a mis gracieusement à disposition de la direction du festival Black Movie des bureaux sis dans la Maison des arts du Grütli. La valeur de cette mise à disposition figure dans les comptes du festival.

Les contributions sont versées, dans la mesure du possible, en janvier de chaque année, afin de garantir un apport financier le plus tôt possible à Sirocco car les éditions du festival se déroulent en début d'année. Le versement n'intervient pas tant que les comptes de l'édition précédente n'ont pas été présentés et examinés (art. 17).

Atteint

Les versements ont respecté le calendrier prévu dans la convention, excepté pour la subvention du DIP qui a été versée à raison d'un douzième de janvier à avril 2013, en raison de l'absence de budget, conformément à la loi dite des douzièmes provisoires.

2.3.3. Bilans financiers et comptables

Sirocco conserve 64% de son résultat annuel, calculé comme suit :
(total des revenus monétaires - montant des subventions monétaires Canton et Ville) / total des revenus monétaires.
Le solde est réparti entre le Canton et la Ville au prorata de leur financement.
A l'échéance de la convention, Sirocco conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué aux deux collectivités publiques. Sirocco assume également ses éventuelles pertes reportées (art. 19).

Atteint

Le résultat cumulé à la fin de l'exercice 2013-2014 est de 1'890 F. La Ville et le Canton transmettront ultérieurement à Sirocco leur décision concernant la restitution du solde de la créance.

Un tableau détaillé comparant le plan financier de la convention et les comptes figure à l'annexe 2. Les principaux écarts sont expliqués ci-dessous.

La répartition des charges en pourcentage est assez proche des prévisions, ce qui démontre un équilibre dans la part attribuée à ces charges.

La programmation de films est un poste qui est difficilement prévisible : la location de films passant de 0 à 1'500 euros la projection, Sirocco doit chaque année négocier les films au plus bas, sous peine de ne pas pouvoir les programmer. Selon la provenance, l'actualité, l'importance du distributeur, le nombre d'ayants-droits intermédiaires, le budget de location de films peut presque doubler. L'autre aspect qui a beaucoup évolué ces dernières années est le passage du format 35 mm vers un format numérique pour les projections, ce qui se répercute fortement sur les postes techniques dans la partie « programmation de films ». Ces aspects sont en train de se stabiliser et les finances dévolues à ces postes techniques seront plus faciles à gérer à l'avenir.

L'augmentation de la billetterie en 2011 est due à la gestion d'un lieu central qui a amené des fonds (et des charges) supplémentaires. La baisse de la billetterie en 2013 est due à la baisse des tarifs de manière significative, passant de CHF 15 à CHF 13 et de CHF 8 à CHF 5. En 2014, la part de la billetterie est en réelle augmentation, proportionnelle à la fréquentation, passant de 11% à environ 15% des recettes, ce qui démontre la vitalité et la gestion saine du festival.

La baisse des frais de personnel en 2013 est due à la diminution de la durée de cet exercice (10 mois au lieu de 12).

2.4. Réalisation des objectifs de Sirocco

La réalisation des prestations est mesurée par les indicateurs définis à l'annexe 3 de la convention et par la réalisation du projet de Sirocco (art. 5 et annexe 1).

Le tableau de bord avec les indicateurs mesurés pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014 figure à l'annexe 1 du présent rapport.

Commentaires concernant les indicateurs :

Personnel :

Légère évolution vers la gestion d'un festival de plus grande ampleur.

Activités :

- L'augmentation du nombre de films projetés est essentiellement due au nombre de courts et moyens métrages en augmentation, le nombre de projections publiques n'ayant pas beaucoup évolué.

- L'augmentation des projections scolaires pour enfants et dans les crèches (cela comprend les projections dans les Maisons de quartier et dans les centres de loisirs) est due à la demande en augmentation de la part de ces partenaires.

- L'augmentation du nombre d'élèves de l'école primaire est aussi liée à la demande en forte augmentation (de 810 à 3'564 en 4 ans).

- Malgré un nombre de projections stable pour les élèves du CO et du PO, les inscriptions sont très fluctuantes. Elles dépendent en grande partie des périodes de projections proposées (parfois ce sont des semaines d'épreuves importantes).

Prix :

L'augmentation du nombre de prix est due à la création d'un prix de la critique et à la mise en valeur de la section petit Black Movie par la création de deux autres prix (enfants et professionnel).

Visibilité dans les médias :

L'augmentation significative du nombre d'articles et de retours dans les médias en général montre le rayonnement du festival, en Suisse et à l'international, qui a aussi stimulé l'augmentation du public.

3. Conclusion et perspectives

Commentaires de Sirocco

Ces quatre dernières éditions ont remporté un succès indiscutable, grâce bien sûr à la confiance des subventionneurs, que nous remercions.

La qualité et la renommée de la programmation a grandi bien au-delà des frontières, parallèlement au nombre de spectateurs de plus en plus nombreux à nous suivre. Le sérieux, la qualité de l'accueil et le savant mélange entre convivialité et excellence des films montrés ont été salués par l'ensemble des invités et notamment par des grands noms du journalisme cinématographique invités, entre autres, à participer au Jury de la Critique initié en 2013.

Le festival a grandi sans que les moyens qui le financent suivent la même ascension. De très nombreuses tentatives pour trouver des fonds privés ont été entreprises avec peu de succès. Face au gel annoncé de ses subventions publiques pour la nouvelle convention, il sera difficile pour le festival de maintenir le niveau de prestations actuel.

Cependant, nous ne cesserons d'essayer de trouver de nouveaux fonds et nous continuons de considérer le festival comme un apport très important et conséquent dans le milieu cinéphilique mondial et dans la ville de Genève. En effet, le cinéma mondial d'auteur a un besoin crucial de lieux de rencontres et d'échanges de ses acteurs et d'écrans pour présenter ses films, mais le festival Black Movie est également important pour la population multiculturelle de Genève pour se reconnaître, s'ouvrir aux autres, pour les comprendre. Le cinéma est non seulement un art, un outil d'évasion, mais il offre également des clés comme nul autre média pour comprendre d'autres cultures et accepter les différences. Dans un monde de plus en plus fermé et dans lequel la diversité de la réflexion et de l'industrie du divertissement et des médias véhiculent une pensée pauvre et discriminante générant peu de recul critique, le festival Black Movie nous paraît jouer un rôle essentiel.

Commentaires des collectivités publiques

Le projet artistique et culturel du festival Black Movie mené durant la période évaluée a suivi les lignes principales du projet défini dans le cadre de la convention de subventionnement 2011-2014. Les objectifs fixés en accord avec le Canton et la Ville ont globalement été atteints par l'association Sirocco.

Avec des films provenant des quatre coins du monde, dont une partie de pays fragiles, le festival Black Movie confirme sa démarche de « passeur de cultures », conformément à sa mission d'ouverture et d'information sur le monde dans un esprit de solidarité internationale. Il contribue ainsi à faire reculer un peu plus l'ignorance et donne, par la même occasion, une possibilité à ces créations différentes d'avoir un avenir.

En ce qui concerne le programme pédagogique, le DIP constate avec satisfaction qu'il contribue de manière pertinente, au moyen d'un programme complet spécialement adapté aux élèves, à susciter et à nourrir la réflexion autour du cinéma.

Les indicateurs quantitatifs – nombre de films programmés et nombre de spectateurs notamment – affichent des résultats très supérieurs aux valeurs cibles fixées. Il convient cependant de relever que le succès public ainsi que la reconnaissance des milieux professionnels se sont faits au prix d'une augmentation substantielle de l'engagement de l'équipe administrative et technique du festival.

Ces éléments doivent bien sûr être pris en compte pour esquisser les perspectives d'avenir d'une manifestation qui évolue dans un environnement complexe, où il est de plus en plus difficile de dégager de nouvelles ressources financières, et cela aussi bien auprès des collectivités publiques que des milieux privés.

La concurrence est rude pour obtenir des soutiens financiers à l'échelle nationale, du fait de critères très sélectifs, liés en particulier à l'exigence de créer, ou de maintenir, certains équilibres entre les régions du pays. Quant aux ressources financières des collectivités publiques, sur lesquelles repose traditionnellement la grande part des financements publics dans le domaine culturel, elles sont limitées par la double contrainte de veiller aux équilibres budgétaires tout en garantissant le soutien à une offre artistique et culturelle forte et diversifiée.

Dans ce contexte, le défi consiste à réfléchir sur les moyens de renforcer les aspects qualitatifs du festival – accueil, accompagnement des projections, rencontres, etc. – en fonction des ressources financières et humaines disponibles mais aussi d'optimiser les opportunités de collaborations et de synergies avec d'autres partenaires.

Annexe 1 : Tableau de bord

		Valeurs cibles	2011	2012	2013	2014
Personnel						
Personnel administratif et technique	Nombre de personnes rémunérées par le festival	17	21	26	26	30
	Nombre total d'heures effectuées par ces personnes	8'662	7'976	9'315	10'622	12'036
	Equivalent en nombre de postes (1 poste = 100% = 1'920 heures par année)	4.5	4.1	4.85	5.53	6
Activités						
Projections et films sélectionnés	Nombre et provenance des films projetés (liste des pays en annexe)	80	85	83	101	125 films/ 45 pays
	Nombre de films en rapport avec l'Afrique	5-10%	7%	10%	8%	11%
	Pourcentage des films n'ayant pas encore de distributeur en Suisse	95%	98%	98%	98 %	98%
	Nombre de sections (titres des sections en annexe)	8	8	9	7	10
	Nombre de projections publiques	140	165	182	174	161
	Nombre de projections scolaires	16	18	19	26	25
	Nombre de projections dans les crèches	180	115	231	249	266
	Nombre de projections pour enfants (séances publiques Petit Black Movie)	20	21	24	32	43
Jeune public	Présence d'un programme spécial enfants (+ liste des actions de promotion en annexe)	oui	oui	oui	oui	oui
	Collaborations avec les enseignants et les classes du DIP (commentaires en annexe)	oui	oui	oui	oui	oui
	Nombre d'élèves de l'école primaire	900	810	1210	2033	3564
	Nombre de projections pour le CO	12	14	12	12	12
	Nombre d'élèves du CO	468	226	182	158	292
	Nombre de projections pour le PO (collèges et autres)	12	14	12	12	12
	Nombre d'élèves du PO	150	79	0	0	50
	Nombre d'élèves du PO (autres que collèges)	200	285	422	338	115
Prix	Nombre de prix remis (Prix du public, Prix des jeunes, etc.)	2	2	3	3	5
Autres activités	Conférences, débats, etc. (liste des activités en annexe)	5	2+6	3+4	4+4	2

		Valeurs cibles	2011	2012	2013	2014
Spectateurs	Nombre total de spectateurs	23'016	20'031	20'025	22'932	28'458
Personnes ressources	Personnes servant de relais de programmation	4	3	2	3	1
Réalisateurs invités	Nombre de réalisateurs invités dans le cadre du festival	20	17	17	20	27
Collaborations avec d'autres partenaires	Collaborations pour la programmation (liste en annexe)	14	13	16	18	28
	Lieux dans lesquels le festival est présent (liste en annexe)	15	19	19	19	22
	Nombre de crèches dans lesquelles il y a eu des projections	14	31	37	40	37
	Autres festivals visités (liste en annexe)	4	5	4	4	3
Visibilité dans les médias	Nombre d'articles sur le festival	145	166	115	159	236 et 75 articles web
	Nombre d'émissions radio	24	31	34	34	52
	Nombre d'émissions TV	7	5	8	11	11
Suivi de la convention	Nombre de réunions avec la Ville et/ou le Canton concernant le suivi de la convention	1	2	2	2	2

Billetterie						
Billets plein tarif		2'041	2'071	2'247	3'137	3'487
Billets tarifs réduits	Billets divers, carte 20 ans/20 francs et scolaires	7'602	5'370	5'323	6'295	15'559
Entrées abonnés, accrédités et invités	Nombre d'entrées provenant d'abonnés, d'accrédités et d'invités	5'727	4'788	4'458	4'074	4'255
Abonnés	Abonnés Pass Black Movie	68	66	56	54	106
	Abonnés carte 5 entrées	335	245	144	/	/
Entrées libres	Entrées libres et entrées non comptabilisées dans le cas d'apartés organisés par des partenaires	7'642	5'511	7'997	9'426	5'580
Entrées payantes lieu central géré par le festival			2'291			
Total		23'012	20'031	20'025	22'932	28'987

		Valeurs cibles	2011	2012	2013	2014
Finances						
Charges de production	Programmation et projection des films, invités, apartés et films, interventions autour du cinéma, accueil		342'067	242'097	255'967	281'963
Charges de promotion	Frais de promotion et de publicité		171'790	165'088	167'832	201'660
Charges de fonctionnement	Frais administratifs		39'351	42'332	42'192	35'389
Charges de personnel	Frais de personnel		330'726	372'556	373'581	416'981
Contrepartie des subventions en nature de la Ville de Genève	Affichage, locaux, matériel multimédia, etc. (compris ds les chiffres ci-dessus)		41'952	14'342	13'991	14'360
Total des charges	Total des charges y c. subventions en nature Ville et Canton		883'934	822'073	842'514	950'354
	Total des charges hors subventions en nature Ville et Canton		841'982	807'731	828'523	935'994
Subventions Ville de Genève	Subventions du DC		180'000	180'000	180'000	180'000
	Subventions du DCSJS		15'000	15'000	15'000	15'000
	Subventions en nature (affichage, locaux, matériel multimédia, etc.)		41'952	14'342	13'991	14'360
	Autres subventions (vin d'honneur, Prix du public, etc.)		9'000	9'000	9'000	9'500
Subventions Canton de Genève	Subventions du DIP		50'000	60'000	70'000	70'000
	Subventions du DSPE		50'000	60'000	70'000	70'000
	Autres subventions (buffet clôture)					4'820
Subventions Confédération	Subventions de la direction du développement et de la coopération		75'000	75'000	75'000	75'000
	Subventions de l'Office fédéral de la culture et autres subventions fédérales		0	0	0	0
Autres subventions	Subventions des fondations et autres, y c. dons (Loterie)		158'786	155'900	160'000	160'000
Apports privés	Sponsors privés, sponsors médias et autres		156'432	146'353	162'220	197'146
Recettes du festival	Billetterie, publicité, ventes, participations diverses, cotisations		155'672	102'307	93'673	138'998
Autres recettes	Intérêts des actifs, extournes de transitoires, produits divers etc.		13'550	1'481		
Déductions sur ventes	frais d'encaissement			-414		
Total des produits	Total des produits y c. subventions en nature Ville et Canton		905'392	818'969	841'579	934'825
	Total des produits hors subventions en nature Ville et Canton		863'440	804'627	827'588	920'465
Résultat	Résultat net		21'458	-3'104	-935	-15'529

Voir plan financier

		Valeurs cibles	2011	2012	2013	2014
Ratios						
Part des charges de production	Charges de production / total des charges	Voir plan financier	39%	29%	30%	30%
Part des charges de promotion	Charges de promotion / total des charges		19%	20%	20%	21%
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / total des charges		4%	5%	5%	4%
Part des charges de personnel	Charges de personnel / total des charges		37%	45%	44%	44%
Part des subventions Canton et Ville de Genève	(Subventions Canton + Subventions Ville y c. subv. en nature) / total des produits y c. subventions en nature		38%	41%	43%	39%
	(Subventions Canton + Subventions Ville hors subv. en nature) / total des produits hors subventions en nature		35%	40%	40%	38%
Part des autres subventions et apports privés	(Subventions des fondations + sponsors privés et sponsors médias) / total des produits		35%	37%	38%	46%
Part d'autofinancement	(Recettes du festival + autres recettes) / total des produits		17%	12%	11%	15%

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

CHARGES	Budget 2011		Comptes 2011		Budget 2012		Comptes 2012		Budget 2013		Comptes 2013		Budget 2014		Comptes 2014	
		%		%		%		%		%		%		%		%
Programmation de films	166'000	19	195'256	22	170'000	19	138'437	17	175'000	19	154'979	18	175'000	19	162'763	17
Invités	67'000	8	46'294	5	77'000	9	57'649	7	77'000	9	54'866	7	77'000	9	66'044	7
Interventions autour du cinéma	6'000	1	4'918	1	6'000	1	21'072	3	6'000	1	10'093	1	6'000	1	9'252	1
Accueil	40'742	5	95'599	11	43'000	5	24'939	3	48'000	5	36'030	4	48'000	5	43'904	5
Frais de promotion et publicité	173'000	20	171'790	19	173'000	20	165'088	20	173'000	19	189'236	22	173'000	19	201'926	21
Frais de personnel (y c. charges soc.)	377'688	44	330'726	37	377'688	43	372'556	45	387'688	43	354'729	42	387'688	43	416'981	44
Administration et informatique	37'620	4	39'351	4	37'620	4	42'332	5	37'620	4	42'583	5	37'620	4	49'483	5
	868'050	100	883'934	100	884'308	100	822'073	100	904'308	100	842'515	100	904'308	100	950'354	100
PRODUITS																
Subventions et fondations																
Canton de Genève (DIP)	50'000	6	50'000	6	60'000	7	60'000	7	70'000	8	70'000	8	70'000	8	70'000	7
Canton de Genève (DSPE)	50'000	6	50'000	6	60'000	7	60'000	7	70'000	8	70'000	8	70'000	8	70'000	7
Canton de Genève (autre subventions: buffet)															4'820	1
Ville de Genève (DCS)	180'000	21	180'000	20	180'000	20	180'000	22	180'000	20	180'000	21	180'000	20	180'000	19
Ville de Genève (DCSS)	15'000	2	15'000	2	15'000	2	15'000	2	15'000	2	15'000	2	15'000	2	15'000	2
Ville de Genève, autres subv. (Prix du Public + buffet ouv.)	9'500	1	9'000	1	9'500	1	9'000	1	9'500	1	9'000	1	9'500	1	9'500	1
Ville de Genève, services ou autres (loyer + Morris + mat.)	14'000	2	41'952	5	14'000	2	14'342	2	14'000	2	13'991	2	14'000	2	14'360	2
Confédération (DDC et OFC)	80'000	9	75'000	8	70'000	8	75'000	9	61'000	7	75'000	9	50'000	6	75'000	8
Loterie Romande	225'000	26	150'000	17	225'000	25	140'000	17	225'000	25	150'000	18	225'000	25	150'000	16
Fondations et divers soutiens	33'500	4	8'786	1	37'000	4	15'900	2	40'000	4	18'000	2	45'000	5	28'302	11
Sponsors médias et privés	100'000	12	156'432	17	105'000	12	146'353	18	110'000	12	151'970	18	115'000	13	175'195	11
Billetterie et produits divers	107'308	12	169'222	19	108'808	12	103'374	13	109'808	12	88'619	11	110'808	12	142'648	15
	864'308	100	905'392	100	884'308	100	818'969	100	904'308	100	841'579	100	904'308	100	934'825	100
Résultat	-3'742		21'458		0		-3'104		0		-935		0		-15'529	
Résultat cumulé	0		21'458				18'354				17'419				1'890	

Annexe 3 : Analyse des données budgétaires et financières par le service de la solidarité internationale

L'analyse des données budgétaires et financières sur la période 2011-2014 permet de dégager les indications suivantes :

- Au niveau des prévisions budgétaires, la planification d'une année à l'autre est restée sensiblement la même. La planification de 2012 a été de 2% supérieure à celle de 2011, idem pour celle de 2013 par rapport à celle de 2012 et enfin celle de 2014 a été identique à celle de 2013. L'évolution globale de 2014 à 2011 a été de 4%.
- Au niveau des réalisations budgétaires, à part l'année 2011 où le budget a été sous-estimé avec un taux de dépassement de 18%, les autres années ont connu les taux de dépense suivants : 93% pour 2012 et 2013 et 96% pour 2014.
- Au niveau de la répartition des financements publics et financement privés par rapport au financement global :

Fonds	Fonds sollicités	Fonds obtenus
Fonds publics	2011 : 50% 2012 : 51% 2013 : 51% 2014 : 50%	2011 : 47% 2012 : 52% 2013 : 54% 2014 : 58%
Fonds privés	2011 : 38% 2012 : 37% 2013 : 37% 2014 : 38%	2011 : 34% 2012 : 35% 2013 : 35% 2014 : 26%
Billetterie	2011 : 12% 2012 : 12% 2013 : 12% 2014 : 12%	2011 : 19% 2012 : 13% 2013 : 11% 2014 : 16%

Le don de la loterie romande est intégré dans les financements privés.

Il ressort de ce tableau que la part des financements privés sollicités demeure inférieure à celle des financements publics. La même tendance se dessine pour la part des fonds publics obtenus par rapport à celle des fonds privés effectifs.

Il est à noter qu'en 2014, cette tendance s'est accentuée puisque les fonds privés obtenus ont été moindres que ceux sollicités mais des financements publics ainsi que des recettes plus élevées ont pu compenser ce manque.

Au niveau des recettes globales, les recettes effectives d'une année à l'autre ont connu l'évolution suivante : - 11% en 2012 par rapport à 2011, + 3% en 2013 par rapport à 2012 et 0% en 2014 par rapport à 2013. Ainsi, en moyenne sur les trois années, les recettes effectives ont décliné de 4%.

Annexe 4 : Annexes du tableau de bord

1. Provenance des films projetés (liste des pays)

2011 : Afrique du Sud, Argentine, Bulgarie, Chili, RDC, Corée, Croatie, Inde, Japon, Malaisie, Mexique, Ouganda, Paraguay, Pologne, Rép. Tchèque, Russie, Sénégal, Taïwan, Ukraine, Uruguay.

2012 : Afrique du Sud, Albanie, Grèce, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Chine, Corée du Sud, Costa Rica, Liban, Grèce, Hongrie, Inde, Irak, Iran, Israël, Japon, Lettonie, Maroc, Mexique, Pérou, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Russie, Singapour, Slovénie, Taïwan, Thaïlande.

2013 : Argentine, Bulgarie, Burkina Faso, Chili, Chine, Congo, Corée du Sud, Grèce, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Kenya, Malaisie, Maroc, Mexique, Mozambique, Portugal, Russie, Sénégal, Sri Lanka, Ukraine, Uruguay.

2014 : Afrique du sud, Argentine, Australie, RDC, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Haïti, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Kenya, Lettonie, Madagascar, Mexique, Norvège, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Portugal, Rép. tchèque, Roumanie, Russie, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Suède, Taïwan, Tanzanie, Thaïlande, UK, Uruguay, Ouganda, Vietnam, Zimbabwe.

2. Titre des sections

2011 : India 21st Century, Corée, coups et blessures, Abre los ojos !, Ecrans noirs, les petites gens, Takeshi & Takashi, les insortables, Remake-s, A suivre, Petit Black Movie

2012 : les Petits, les Tendres, les Solitaires, les Fauchés, les Aliénés, les Armés ou les Rembobinés

2013 : La balade sauvage, Tous les garçons s'appellent Joao, Bons Baisers de Russie, Prends l'oseille et tire-toi !, Le goût des autres, A suivre, (le retour) et Le Petit Black Movie

2014 : Happy Birthday, Le choix des maîtres, Prix de la Critique, Flirts avec le fantastique, Sans foi ni loi, Nouvelles cinématographiques, Carte blanche au BIFF, Le petit Black Movie pour adulte, A suivre..., Le petit Black Movie.

3. Programmes jeune public et collaborations avec les enseignants et les classes du DIP

Le dossier pédagogique a été remis au DIP.

4. Liste des autres activités

2011 : Table ronde India: Docuwood.
Conférence Takashi Miike, l'inclassable.

2012 : Table ronde Figures de l'aliénation.
Conférence Le monde selon Nishimura Yoshihiro.

2013 : Deux tables-rondes :
- Cinéma portugais : un art, pas une industrie.
- Troubles psychiques : quels chemins vers le rétablissement ?
Deux master classes :
- Spread the Fire – Burning Head : Kim Kyung-mook.
- Carlos Reygadas – L'amour pour la radicalité et pour la liberté.

2014 : Deux conférences :
- « La condition homosexuelle et le fantasme d'une "nation chrétienne" : Ouganda, USA, Suisse », conférence de Philippe Gonzalez, sociologue, Université de Lausanne.
- « Talking Heads, Chinese Whispers », Table ronde à propos du cinéma indépendant chinois aujourd'hui.

5. Collaborations avec d'autres partenaires

2011 : Anim'un truc, Ateliers d'Ethnomusicologie, Cap Loisirs, Maison de quartier des Acacias, Maison de quartier des Asters – Servette, Maison de quartier de Champel, Centre de loisirs de Chêne-Bourg, Maison de quartier des Eaux-Vives, Centre de loisirs des Franchises, Maison de quartier des Libellules, Château-Bruyant, Maison de quartier des Pâquis, Centre de loisirs de Thônex, Le Rado.

2012 : PTR, le Zoo, Kalvingrad, La Gravière, Anim'un truc, Eveil Culturel Petite Enfance, CL Franchises, CL Grand-Saconnex, CL Meyrin, Jardin Robinson, Le Rado, Maison CIVIQ, Maisons de quartier : Aïre-le-Lignon, Asters, Servette, Acacias, Avanchets, Carouge, Champel, Libellules, Pâquis, Petit-Lancy, Plainpalais et Thônex.

2013 : Kalvingrad, La Gravière, Anim'un truc, Eveil Culturel Petite Enfance, CL Franchises, CL Grand-Saconnex, CL Meyrin, Jardin Robinson, Le Rado, Maison CIVIQ, Maisons de quartier : Aïre-le-Lignon, Asters, Servette, Acacias, Avanchets, Carouge, Champel, Libellules, Pâquis, Petit-Lancy, Plainpalais et Thônex.

2014 : Le Théâtre de l'Usine, Le Zoo, Le FMAC, Forde, Go Out!, La Traverse, Ateliers d'ethnomusicologie, Anim'un truc, Studio Corium, Eveil Culturel Petite Enfance, CL Franchises, CL Grand-Saconnex, CL Meyrin, Jardin Robinson, Le Rado, Maison CIVIQ, Maisons de quartier : Aïre-le-Lignon, Asters, Servette, Acacias, Avanchets, Carouge, Champel, Libellules, Pâquis, Petit-Lancy, Plainpalais et Thônex.

6. Lieux dans lesquels le festival est présent

2011 : Le Cinéma du Grütli (Simon et Langlois), Fonction: Cinéma, Cinéma Spoutnik (Usine), Auditorium Arditì, Le Temple ainsi que les lieux de collaborations (liste ci-dessus).

2012 : Cinémas du Grütli, Cinéma Spoutnik, Auditorium Arditì-Wilsdorf, Fonction: Cinéma, ainsi que les lieux de collaborations (liste ci-dessus).

2013 : Cinémas du Grütli, Cinéma Spoutnik, Auditorium Arditì-Wilsdorf, Fonction: Cinéma, Cinéma Les Scala ainsi que les lieux de collaborations (liste ci-dessus).

2014 : Cinémas du Grütli, Cinéma Spoutnik, Auditorium Arditì-Wilsdorf, Fonction: Cinéma, Cinéma Les Scala ainsi que les lieux de collaborations (liste ci-dessus).

7. Autres festivals visités

2011 : Festival de Cannes (France), Festival de Busan (Corée du Sud), Festival d'animation d'Annecy (France), Festival Fantoche Baden (Suisse).

2012 : Festival de Cannes (France), Festival de Busan (Corée du Sud), Festival d'animation d'Annecy (France), Festival Fantoche Baden (Suisse), Festival de Buenos Aires (Argentine).

2013 : Festival de Cannes (France), Festival de Busan (Corée du Sud), Festival d'animation d'Annecy (France), Festival Fantoche Baden (Suisse).

2014 : Festival de Cannes (France), Festival de San Sebastian (Espagne), Festival de Busan (Corée du Sud).

Bilan 2011-2014 en quelques chiffres

- Une fréquentation accrue : de 20'000 en 2011 à plus de 28'000 festivaliers en 2014.
- Plus de 42'500 enfants et adolescents présents pour des programmes spécialement organisés à leur intention.
- 454 films courts et longs métrages.
- 70% des films présentés en première européenne et 95 % en première Suisse.
- 46 pays couverts par la programmation.
- Une reconnaissance mondiale par les médias, comparant le Festival Black Movie notamment à Sundance, le plus renommé des festivals de films indépendants du monde.
- Une renommée internationale auprès des cinéastes indépendants et de genre, le festival étant devenu en quinze ans un rendez-vous cinéphilique incontournable.

- Des partenaires financiers en légère augmentation, démontrant leur intérêt à s'aligner sur le profil engagé, sérieux, impertinent du festival.
- Le festival est devenu le partenaire privilégié pour la promotion culturelle cinématographique auprès des communes genevoises (centre culturels, maisons de quartiers, centre de loisirs, crèches, parascolaires).
- Le festival, pour répondre à une demande grandissante, a réalisé 4 programmes de films pour enfants en automne 2013 fréquenté par 2'850 enfants et parents.

Bilan 2011- 2014 en quelques extraits de presse :

« 15 ans, bon dieu ! 15 ans que le Black Movie s'échine à faire découvrir le cinéma des autres, celui qui ne passe pas – ou si peu – dans nos salles européennes. 15 ans que grâce à lui les réalisateurs chinois, haïtiens, zimbabwéens, mexicains, estoniens, uruguayens, thaïlandais, philippins ou iraniens peuvent avoir une petite voix au chapitre « cinéma » du Grand Livre des Arts. Une voix à laquelle le Black Movie prêtera encore son mégaphone pour que l'Europe entende enfin l'exceptionnel apport de ce cinéma différent ».
Kibind, Maxime Gueugneau, 2014

« On l'aura compris: pour tous ceux qui ne sauraient se satisfaire de notre ordinaire cinématographique américano-français et du second choix grappillé par les autres festivals, Black Movie est un rendez-vous incontournable ».
Sortir, Le Temps, 16 février 2012

« Black Movie s'impose désormais comme le plus important festival de films à Genève ».
La Tribune de Genève, 09.01.2013

« Kate Reidy et Maria Watzlawick dirigent ensemble depuis des années l'une des manifestations suisses les plus exigeantes en matière de cinéma d'auteur: le Festival Black Movie ».
Ciné-bulletin, janvier 2013

« La programmation, abondante, est structurée autour de valeurs sûres, mais surtout de jeunes talents qui n'attendent qu'une chose : que le reste du monde les découvrent ».
Libération, 16.01.2013

« Le festival Black Movie est un outil d'instruction, un lieu d'échanges et de rencontres, un relai de l'information du monde. C'est aussi et surtout un espace de liberté qu'il faut préserver afin d'offrir une alternative à la standardisation culturelle lénifiante du monde moderne. Longue vie au Black Movie ! ».
Sueursfroides.fr, 2014